# Résumé exécutif

La liste des Nations Unies des aires protégées examine régulièrement le parc des aires protégées et met en évidence les progrès accomplis par les pays en matière d’extension de leurs réseaux nationaux d’aires protégées.

L’édition 2018 de la liste des Nations Unies est la quinzième parution depuis la publication de la première version en 1961 – 62, et examine les progrès depuis 2014. Elle montre que le parc mondial des aires protégées a continué de s’étendre depuis 2014, à la fois sur terre et en milieu marin. En fait, la superficie de l’environnement marin protégée a presque doublé depuis 2014. Cette augmentation est en partie due à la désignation de certaines aires marines protégées très grandes dans plusieurs régions.

Bien que les augmentations de la couverture soient un indicateur important de la détermination des gouvernements à atteindre l’objectif 11 d’Aichi, couvrir de plus grandes surfaces ne suffira pas à arrêter la perte de la biodiversité. **C’est pourquoi ce rapport porte une attention particulière à l’efficacité de la gestion des aires protégées du monde. C’est la première fois que la liste des Nations Unies prend spécifiquement en compte cet aspect pour l’analyse.**

L’importance de la compréhension de l’efficacité des aires protégées a fait partie des discussions internationales sur les aires protégées pendant plus de 30 ans. Aujourd’hui, un grand nombre de pays procèdent à des évaluations de leurs aires protégées de façon systématique. Toutefois, la compilation des informations relatives à l’efficacité de la gestion mises à jour pour la publication de cette édition de la liste des Nations Unies a révélé que ce concept est encore inconnu dans de nombreux pays et que peu d’informations et d’instructions concernant l’utilisation des différents outils destinés à évaluer l’efficacité de la gestion sont disponibles.

Plus de 230 000 aires protégées sont actuellement documentées dans la Base de données mondiale sur les aires protégées ; et des informations relatives à l’efficacité de la gestion sont disponibles pour un peu moins de 1 % d’entre elles. Des efforts importants restent donc à fournir pour comprendre l’efficacité avec laquelle les aires protégées sont gérées et pour promouvoir l’adoption des différents outils d’évaluation de l’efficacité de la gestion qui ont été créés. En outre, davantage d’efforts sont également requis pour déterminer en quoi une gestion efficace des aires protégées se traduit par la réalisation des objectifs de conservation pour la nature et les populations.